



A.D.Br. Info

Asbl Association des Anciens Etudiants Diplômés
de la Faculté de Droit de l'ULB

Siège Social : Maison des Anciens Etudiants de l'ULB
Campus de la Plaine - CP. 235
Boulevard du Triomphe à 1050 Bruxelles



Périodique : octobre-novembre-décembre 2011

1090
09/09/11
00008551 - 686



BELGIQUE
€ 000,23
BEJM97N6E

Monsieur Jean-Pierre Buyle
Association "Philippe & Partners"
Av. Louise, 240
1050 Bruxelles

Editeur responsable: Erwin Burvenich 12, avenue Jeanne 1330 Rixensart tél 02 6536234 gsm 0474 688331 courriel : erwin.burvenich@adbr-ulb.be

Sommaire

Le mot du président	page 1
Rencontre avec Me Jean-Pierre Buyle, Bâtonnier de l'Ordre Français du Barreau de Bxl , par E. Fonsny.....	page 2
Photo des anciens et actuels Bâtonniers prise en juin 2011 au Palais	page 4
Convocation à l'assemblée générale statutaire du 20 octobre 2011.....	page 5
Discours du président, E.Burvenich, à la Cérémonie de proclamation des masters.....	page 6
Photos de la Cérémonie de proclamation des masters et du Verre de l'amitié.....	pages 8-9
Hergé et le droit de la famille (suite) par Guy Hiernaux.....	page 10
Info : Forum du premier emploi le mercredi 5 octobre 2011.....	page 17
Nicole Lahaye a lu pour vous.....	page 18
Activités de l'ADBr : Château de Corroy le Château (17/9) – Audi Forest (5/10)	page 21
Activités de l'ADBr : Assemblée générale annuelle de l'ADBr et banquet (20/10)	page 21
Activités de l'ADBr : Visite Parlement Bxl-Capitale (29/10) et « A table, manger ce n'est pas banal (3/12) »	page 22
Bulletins d'inscription aux activités et mémos.....	page 23

Le mot du président

En page 6, vous trouverez les termes du discours que j'ai prononcé à l'occasion de la toujours émouvante cérémonie de proclamation des masters qui s'est tenue à Janson, le 4 juillet dernier.

Comme vous l'aurez remarqué au fil de nos derniers ADBr Info, de plus en plus de membres éminents de notre association nous font l'honneur de nous faire partager leur expérience. Cette fois-ci notre trésorière a eu la chance d'interviewer maître **Jean-Pierre Buyle**, Bâtonnier de l'Ordre Français du Barreau de Bruxelles ; alors rendez-vous en page 2 et suivantes... Je vous souhaite aussi une bonne lecture de nos rubriques habituelles pour lesquelles je remercie ici nos fidèles rédacteurs.

A ne pas manquer : notre assemblée générale qui sera suivie de notre banquet ; n'hésitez pas à vous y inscrire dès à présent !

Dans l'attente de vous revoir ou de vous rencontrer, croyez en mes amitiés libre-exaministes.

Erwin Burvenich

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE ANNUELLE de l'ADBr

Nous prions nos membres de bien vouloir assister à l'assemblée générale annuelle

le jeudi 20 octobre 2011, à 19 h à la Maison des Anciens de l'UAE,

Campus de la Plaine à 1050 Bruxelles (accès n°4, métro Delta)

L'ordre du jour figure en page 5

Cette AG sera suivie du verre de l'amitié et de notre traditionnel banquet (détails en page 21)

notre site : www.adbr-ulb.be

...vous y trouverez aussi le chemin vers notre page facebook



Rencontre avec un Bâtonnier heureux,

Maître Jean-Pierre Buyle,
Bâtonnier de l'Ordre Français du Barreau de Bruxelles,
par Elisabeth Fonsny,
avocate au Barreau de Bruxelles,
trésorière de l'ADBr

Le Barreau Français de Bruxelles, le barreau de Belgique, troisième barreau francophone mondial, après Paris et Montréal, compte 4.700 avocats.

Diriger un tel groupement professionnel composé de membres peu conformistes, soucieux de leur indépendance et aimant la contestation, constitue un réel exploit pour leur chef, le Bâtonnier, qui doit non seulement faire preuve d'un moral d'acier et d'une capacité de travail hors norme, mais encore pouvoir vibrer, avec sensibilité, au diapason de l'humain, qui reste la mesure de toute chose.



Avec tact et doigté, mais aussi avec justesse et fermeté, Me Jean-Pierre Buyle, brillant juriste, amateur d'art, homme élégant, souriant, à l'allure svelte et sportive – plus de 650 avocats ont été entraînés dans sa foulée lors des derniers 20 km de Bruxelles ! –, assume depuis 2010, pour un mandat de deux ans, la charge suprême, mais combien difficile et exigeante, de Bâtonnier de l'Ordre Français des Avocats de Bruxelles.

Malgré un emploi du temps très chargé, entamant sa journée marathon dans son prestigieux cabinet du Palais dès 7 h du matin, le Bâtonnier m'a accordé un entretien de près d'une heure, pour que je puisse faire part à nos membres de son attachement à l'ULB, à la Faculté de Droit et à notre association, l'ADBr dont il est un membre fidèle, ainsi que relater ses multiples projets déjà réalisés ou en voie d'élaboration.

Licencié en Droit Economique, remarqué par Bernard Glansdorff dont il devint l'assistant en droit commercial, le Bâtonnier, actuellement Maître de Conférences, anime le séminaire de droit économique dans le cadre du master complémentaire en droit économique auprès de la Faculté de Droit.

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que Me Buyle, qui lit attentivement l'ADBr Info, s'est passionné pour le dernier article sur Tintin de Guy Hiernaux, «Hergé et le droit de la famille», avec les références aux articles juridico-tintinologiques de François Glansdorff et d'André Bruyneel - membres ADBr, je précise - et attend avec impatience la suite dans le prochain numéro. Un Bâtonnier, qui reconnaît aimer Tintin, ne peut qu'avoir du cœur.

Dès son entrée en fonction, Me Buyle a défini le programme de son Bâtonnat en cinq mots-clés : faire du Barreau de Bruxelles «un grand barreau, entrepreneurial, ouvert, responsable et humaniste » et l'a mis à exécution.

Les Bâtonniers de Bruxelles (le francophone, Me Jean-Pierre Buyle et le néerlandophone, Me Dirk Van Gerven) se consultent régulièrement et veillent, avec leurs Conseils respectifs, à la coordination des règles applicables aux deux barreaux bruxellois. La célébration du bicentenaire du Barreau de Bruxelles en juin 2011 a permis de réunir et d'associer, en une seule cérémonie suivie d'une seule réception, les avocats flamands et francophones des Barreaux de Bruxelles. De telles initiatives, fort appréciées de tous les avocats, devront être renouvelées.

Dans de nombreuses professions (enseignement, médecine, magistrature) se pose la question de la féminisation. Si de plus en plus de femmes embrassent la profession d'avocat, force est de

constater qu'elles hésitent à s'intégrer dans les structures professionnelles et qu'elles restent souvent moins bien payées que les hommes.

Le nombre des femmes, majoritaires (58%) au niveau du stage (23-25 ans), diminue au fil du temps (42 % en moyenne pour l'ensemble du Tableau des avocats) et l'on ne retrouve plus que 22% de femmes pour la tranche d'âge de plus de 65 ans. Le Conseil de l'Ordre ne compte actuellement que 2 femmes sur 17 membres. Me Anne-Marie Storrer tenta une première percée vers le Bâtonnat dans les années 80, mais échoua, malgré une excellente campagne. Deux avocates (Me Marie-Françoise Dubuffet et Me Marina Blitz) poseront leur candidature lors des élections prochaines et seront en lice, semble-t-il, avec un seul candidat masculin.

Me Buyle, qui espère l'arrivée prochaine d'une femme au Bâtonnat, s'avoue profondément féministe, prône une meilleure intégration des femmes dans les associations et une représentativité plus significative au niveau du Conseil de l'Ordre, où elles restent minoritaires et envisage une série de mesures permettant aux femmes de concilier davantage leur vie privée et l'arrivée d'enfants avec l'exercice du beau métier d'avocat. Il faut souligner que le Barreau néerlandophone, plus avant-gardiste, a déjà eu à sa tête une femme-bâtonnier, Me Geneviève Boliau.

L'accès à des grands barreaux comme Paris ou New-York n'est possible, après l'obtention d'un diplôme de droit, que moyennant la réussite d'examens d'entrée, réputés difficiles. La rumeur rapporte même que J.F. Kennedy aurait raté par 3 fois l'examen d'entrée du Barreau de New-York. Le Bâtonnier, pour défendre la qualité du Barreau de Bruxelles, et l'améliorer, accorde une importance capitale à la formation des jeunes avocats stagiaires, formation sanctionnée, après examen, par l'obtention du CAPA (Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat) ainsi qu'à l'absolue nécessité d'une formation continue pour l'ensemble de la profession. Est sérieusement mis à l'étude un projet de formation continue (avec un calcul des points), disponible sur internet, à laquelle tous les avocats auront accès.

De nombreux autres chantiers ont encore été évoqués, ainsi notamment la place de l'avocat dans la cité, l'actualisation et le respect du secret professionnel, la défense pour la conservation et l'affectation judiciaire du Palais de Justice, l'informatisation de la Justice et du Barreau, le développement des mesures de justice alternatives, la fusion de professions juridiques sous l'égide du Barreau, le contrôle des contrats de stages, les rapports avec la région bruxelloise et le monde politique, la création au Palais d'une pièce adaptée de Crime et Châtiment de Dostoïevski, le développement de l'aide et du soutien en faveur du Barreau de Kinshasa, les problèmes posés par l'arrêt Salduz, les liens entre l'art, le barreau et le Palais de Justice, le charme des origamis qui décorent la salle des pas perdus et qui seront vendus aux enchères pour une oeuvre caritative, etc... Hélas, la place manque pour continuer cette énumération, qui fait rêver et donne le tournis, et encore moins pour entrer dans les détails ; juste un dernier mot, pour un projet, peut-être irréalisable, mais qui frappera l'imagination : transformer les rampes du Palais en pistes de ski à Noël, et pourquoi pas....

Après avoir dévoilé une partie de ses ambitions et de ses projets, Me Buyle, en réelle fusion avec son Barreau, termina l'entretien, en donnant, à l'intention de nos lecteurs, sa définition de la mission – exaltante et poétique – de l'avocat : « L'avocat est celui qui ouvre les portes. Il est aux côtés de l'exclu et du faible. Il est à la fois Prométhée, se battant contre les dieux, et Antigone, s'opposant aux dictateurs. »

C'est vraiment un Bâtonnier, heureux, se dévouant corps et âme pour son cher Barreau, que j'ai rencontré le 29 juillet 2011, au « 1er étage », comme disent les habitués du Palais.

Elisabeth Fonsny

Photo des 24 Bâtonniers de Bruxelles, réunis à l'occasion du Bi-Centenaire du Barreau de Bruxelles en juin 2011, photo reproduite avec l'autorisation du Bâtonnier Jean-Pierre Buyle



Assis, de gauche à droite : Me Marc De Kock (NL), Me Antoine Braun (Ordre unitaire), Me Dirk Van Gerven (NL bâtonnier actuel), Me Jean-Pierre Buyle (FR bâtonnier actuel), Me Michel Van Doosselaere (Ordre unitaire puis FR), Me Hugo Van Eecke (NL)

Debout, de gauche à droite : Me Pierre Legros (FR), Me Marc Wagemans (FR), Me François Glansdorff (FR), Me Yves Oskinsky (FR), Me Alex Tallon (NL), Me Pascal Vanderveeren (FR), Me Bertrand Asscherickx (NL), Me Dirk Lindemans (NL), Me Geneviève Boliiau (NL), Me Karel Van Alsenoy (NL), Me Edouard Jakhian (FR), Me Carl Bevernage (NL), Me Xavier Magnée (FR), Me John Bigwood (FR), Me Georges-Albert Dal (FR), Me Edgar Boydens (NL), Me Robert De Baerdemaeker (FR), Me Jozef Sloomans (NL)

Ne figure pas sur la photo : Me Jean-Pierre Fierens (NL 1998-2000)

Une pensée pour les anciens bâtonniers décédés : Me Adrien Wolters (FR 1986-1988), Me Jean Cruyplants (FR 2002-2004), Me August De Ridder (NL 1988-1990) et Me Erik Carre (NL 1992-1994)

*Merci à Me Pierre Winand du cabinet du Bâtonnier Jean-Pierre Buyle
pour la transmission de cette photo à l'ADBr*